Il paraît ressortir définitivement qu'il avait été question à l'Académie des sciences de Berlin, de décorer M. Pasteur. Mais la Compagnie n'a fait à l'illustre savant aucune ouverture, et n'a chargé personne d'en faire à sa place.

Une personnalité amie de M. Pasteur ayant eu vent de la chose et en ayant informé prématurément le savant français, celui-ci a pu prendre une décision avant d'être officiellement pressenti.

On aurait compris à Berlin que M. Pasteur déclinât l'offre de décoration qui allait lui être faite. mais ce refus, annoncé à l'avance par la voie de la presse française, ne laisse pas de provoquer un certain mécontentement dans le monde des savants berlinois.

L'AGRESSION DE DJEDDAH

Paris, 2 juin. — Nos lecteurs se rappellent la sanglante agression dont furent victimes, de la part de Bedouins, deux consuls et un attaché du consulat français.

L'ambassadeur de Turquie s'est rendu hier au quai d'Orsay pour faire connaître à M. Hannotaux que, d'ordre impérial, des instructions avaient été transmises par la Sublime Porte au vilayet de l'Hedjaz pour l'institution d'une cour martiale et pour la découverte, l'arrestation et la punition immédiate et exemplaire des individus impliqués dans l'affaire de Djeddah.

D'après les renseignements communiqués par Zia pacha, dix Bédouins ont été déjà arrêtés et remis à la cour martiale qui a, à l'heure qu'il est, commencé à procéder à leur jugement.

En transmettant ces informations au ministre des affaires étrangères, l'ambassadeur lui a réitéré les vifs regrets de son gouvernement pour ce déplorable incident.

Le consul de France, en raison de la gravité de la blessure de son drogman, M. Dorville a requis le vapeur *Gallia*, de la compagnie Cyprien Fabre, de Marseille, pour transporter notre compatriote à l'hôpital de Suez.

L'ASSASSINAT

DU COURRIER DE NOGENT

Chaumont 2 juin. — L'assassin du malheureux Mossu, le courrier de Chaumont à Nogent, qui a été trouvé dans sa voiture la tête fracassée d'un coup de revolver, se nomme, croit-on, Jean-Pierre Dudot, âgé de quarante-un ans, berger, né à Maxstadt (Lorraine annexée). Il a été arrêté à Rolampont, grâce à un petit garçon de neuf ans qui, ayant entendu la gendarmerie donnant son signalement à un hôtelier, prévint sa mère, marchande de draperie, au moment où Dudot achetait des vêtements. La gendarmerie, avertie aussitôt, vint le cueillir tandis qu'il payait ses achats avec un billet de banque.

On a trouvé dans sa sacoche des débris de lettres volées au courrier, et c'est grâce à cette circonstance qu'on l'a forcé à avouer son crime. Il attribue l'assassinat à un complice, mais son système tombe devant ce fait qu'on a trouvé sur lui la totalité, à quelques francs près, de la somme volée.

Un maire assassin

Ajaccio, 2 juin. — Une triple tentative d'assassinat vient d'avoir lieu à Suerto, territoire de Lecci. sur les nommés Jacques. Marc et Marie Cirendini. Ce matin, deux, sur les trois blessés, ont succombé.

Les auteurs du crime sont le maire Furioli et ses deux fils. Ils ont pris la fuite.

UN HOMME QUI TUE SA FEMME

et sa belle-mère

Lyon 2 juin. — Un drame sanglant a eu lieu hier soir, à dix heures, rue Ney, numéro 35, aux Brotteaux. Le nommé Prosper Camblon, mécanicien. avait épousé, il y a dix ans, la nommée Eugénie Bernadet. Cette union ne fut pas heureuse : six fois, les époux durent se séparer pour reprendre ensuite la vie commune.

Il y a deux mois, une nouvelle séparation eut lieu et la femme se retira chez sa mère. Camblon fit plusieurs tentatives inutiles pour la ramener, quand, hier, il crut avoir trouvé une occasion de réconciliation. C'était la fête de sa femme. Il acheta un très beau bouquet, puis se rendit chez un armurier et fit emplette d'un revolver. Il se rendit chez sa femme, accompagné de sa petite fille, âgée de dix ans. Celle-ci refusa longtemps d'ouvrir sa porte, mais elle se décida enfin, sur les instances du mari qui lui disait de donner abri à sa fille, qui était complètement mouillée. Il pleuvait en effet, là vers •

Une violente scène de jalousie ne tarda pas à s'élever; la femme refusa d'accompagner son mari qui lui reprocha alors d'avoir des *amants*. Soudain, Camblon sortit son revolver et tira un coup sur sa femme qui fut atteinte aux reins. Il déchargea une seconde fois son arme sur sa victime qui fuyait, mais sa belle-mère, qui était présente, s'était jetée entre les deux, et ce fut elle qui fut atteinte très grièvement à la tempe.

Le meurtrier déchargea alors un coup de son revolver sur lui-même, mais il se manqua.

Camblon a été aussitôt arrêté. Il regrette vivement son acte. L'état de Mme Bernadet est très grave.

SUICIDE

d'un Secrétaire-Général de préfecture

Ajaccio, 2 juin. — M. Jacques Romaldi, secrétaire général de préfecture, s'est jeté hier matin par la fenêtre de sa chambre, située au deuxième étage de la maison qu'il habitait à Ajaccio, et s'est tué sur le coup.

Le malheureux était devenu aveugle depuis quelque temps.

LES GRÈVES EN PROVINCE

A LYON

(De notre correspondant particulier)

Paris, 2 juin. — La situation des mouleurs en métaux, qui sont en grève depuis quelque temps, vient de s'aggraver d'une façon très sensible, à la suite d'une entrevue entre ouvriers et patrons, qui n'a pas donné de résultats. Le syndicat des patrons a obligé deux d'entre eux, qui allaient acquiescer aux réclamations des grévistes à revenir sur leurs concessions et à fermer aussitôt leurs usines, sous peine d'être mis à l'index.

Une semblable décision a eu pour résultat d'augmenter dans de grandes proportions le nombre des grévistes. Ceux-ci n'en sont pas moins résolus à continuer la lutte. Une grande surexcitation règne parmi eux.

Ils ont fait apposer des affiches manuscrites dans toute la ville, mais la police est empressée de les déchirer, sous prétexte qu'elles avaient un caractère violent.

En outre, la fédération des mouleurs en métaux vient de tenir une réunion corporative où ont été arrêtés les termes d'un manifeste à tous les syndicats de France.

La fédération fait appel à la solidarité des travailleurs pour aider les grévistes à se procurer des moyens d'existence, pendant la lutte. Nous savons de bonne source qu'un député socialiste vient d'être désigné pour aller à Lyon soutenir les intérêts des travailleurs et faire l'union complète de tous les ouvriers pour résister à la coalition patronale.

Le Gagnant du Grand-Prix d'Auteuil

Paris, 2 juin — M. Robert Lebaudy, gagnant du grand steeple-chase d'Auteuil, a distribué, pour fêter sa première grande victoire sur le turf, 100,000 fr. aux pauvres, ainsi répartis : 1,000 à chacun des 20 bureaux de bienfaisance de Paris soit 20,000 francs; 25,000 fr. aux Petites-Sœurs des Pauvres; 25,000 fr. à l'Hôpital français de Londres; 5,000 fr à l'Œuvre de bienfaisance française à Vienne (Autriche) : 10,000 fr. à la Charité maternelle. 10,000 francs à l'Hospitalité de nuit, 5,000 fr. à la Bouchée de pain.

Il est aisé, aux millionnaires, de se montrer généreux.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

ELECTIONS CANTONALES

Appel aux travailleurs de Cysoing

Dans un mois, vous aurez à renouveler votre confiance à M. Dehau, le conseiller général sortant qui, dans notre assemblée départementale, a osé se montrer le partisan de la réintroduction du catéchisme dans les écoles, ou à choisir un candidat qui, élu conseiller, sera à la préfecture le défenseur des libertés républicaines, de la probité publique et des droits du peuple

Somme toute, qu'est-ce que M. Dehau ? C'est cet élu qui ne sait pas même voter pour la défense des intérêts du canton. Il a su, tout au plus, associer son nom à une proposition de M. Masurel, conseiller général de Tourcoing, demandant que les *enfants des écoles laïques ne soient plus* dispensés d'apprendre que Jonas resta trois jours dans le ventre d'une baleine.

M. Dehau est toujours muet comme une carpe.

Que fait-il de bon au Conseil général ? Rien. Et il ne fera jamais rien.

En somme, réélire un tel conseiller, ce serait rétrograder. Aux élections législatives d'août 1893, le canton de Cysoing s'est affirmé pour l'idée républicaine. Ce n'est pas pour Coget, le rénégat, qu'on a voté, mais pour la République.

Cette fois, il faut encore que le canton de Cysoing marche à l'avant-garde des aspirations populaires.

Les électeurs du canton de Cysoing ne peuvent pas reculer ; ils doivent avancer.

Ils doivent s'affirmer à présent, non pas seulement pour la République, mais aussi et surtout pour le socialisme, pour un régime démocratique et social où il y aura place pour tous au soleil.

Or, cette République de réformes et d'affranchissement populaire, le citoyen Gustave Devernay, candidat du Parti ouvrier, il la veut comme vous et il fera tout son possible pour la faire triompher...

Electeurs, jugez !

Un groupe de travailleurs.

Chronique Régionale

Le concours de musique de Caudry

Le concours de musique organisé par la municipalité, avec le gracieux concours de divers fabricants et petits commerçants de notre ville, a réussi au-delà de toute espérance.

Le temps, qui s'était montré menaçant dès la veille a été relativement beau.

Les trains du matin ont amené, avec les musiques, un grand nombre de personnes.

La municipalité, les membres du comité d'organisation ont reçu à la mairie les différentes sociétés, auxquelles furent offerts les vins d'honneur.

Puis a commencé le concours de lecture à vue par la musique de Moulins-Lille.

Les Trompettes de Lille, les Musiques de Saint-Souplet, de Roubaix et de Beauvois ont remporté les premiers prix.

Le défilé a été splendide. Sur tout le parcours, une double haie de curieux n'a pas ménagé ses applaudissements et sa sympathie aux diverses sociétés.

A signaler avec la musique du Pommereuil, la présence de M. Carpentier-Risbourg, député de la 2e circonscription de Cambrai.

A l'heure où nous écrivons, le concours d'exécutions continue, Nous en publierons le résultat demain.

Parmi les principaux établissements pavoisés, signalons les cafés Violette, Défossez, Dupont, etc.

Le sous-préfet de Cambrai est arrivé par le train 3 h. 43.

M. Morcrette-Ledieu, conseiller général, président d'honneur du concours, parti trop tard pour le recevoir, ne l'a rencontré que dans le milieu de la rue de Saint-Quentin.

La soirée a été fort animée dans tous les quartiers de la ville.

Nouveaux accidents mortels

Aux mines d'Anzin

Nous avons deux accidents mortels à ajouter à ceux que nous avons déjà relatés hier.

Un ouvrier mineur, Jules Droulez, travaillant à la fosse Lagrange, à l'étage de 325 mètres dans la veine Amicié, a été tué avant-hier, par un bloc de charbon.

Cet accident ne peut être attribué à l'imprudence de la victime. car son travail était parfaitement en règle.

— Samedi, vers 2 heures de l'après-midi Justin Moché, âgé de 34 ans, ouvrier mineur à la fosse Renard, passait dans une voie au moment où arrivait un train conduit par un cheval. Moché se mit de côté pour le laisser passer mais le cheval, dans une ruade, lui porta à la tête un coup de pied qui l'étendit raide mort.

Cet infortuné a été transporté à son domicile, au coron d'Orléans.

ÉCOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE WAGNONVILLE (près Douai)

Les examens d'admission auront lieu le lundi 12 août, à neuf heures du matin, à la sous-préfecture de Douai.

Les candidats doivent avoir 13 ans au moins et 18 ans au plus dans l'année de l'admission.

Le prix de la pension est de 450 fr. par an.

Des bourses, pouvant être fractionnées, seront accordées au nom de l'Etat et du département.

Les demandes de bourses devront être adressées au directeur avant le 15 juillet et les demandes simples avant le 1er août.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au directeur.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ET DES SPORTS

Voici les résultats des concours de pigeons, qui ont eu lieu le dimanche 2 juin.

Tours, organisé par le Cercle colombophile l'Union, établi au café Pandore, rue Pauvrée, 203 pigeons, lachés à 5 heures 9 paniers beau ouest convoyeur Aubin.

1er prix Edmond Dujardin, unique, 4 p.. 2e Dujardin 3 p., 3e Dujardin 3 p., 4e Vergoghen François 3 p. 5e Scampe Charles p., 6e Dejode 4 p., 7e Just Honoré p., 8e Lefebvre Ducatteau 2 p., 9e Ed. Dujardin 2 p , 10e Larivière p , 11e Médard Dekeyser, 12e Fichelle, 13e Dujardin Ed. 2 p., 14e Namur 1 p., 15e Massé Pierre, 16e Just Honoré p., 17e Just Honoré p., 18e Dujardin Edmond 2 p., 19e Dujardin Ed. 2 p., 20e Lefebvre Ducatteau; 21e Grulois Emile p., 22e Dujardin Ed.

23e, Dujardin Edmond ; 24e, Michon Victor ; 25e, Mert Victor ; 26e, Grulois Emile.

Poules à 3 fr. hors concours, Duvivier Louis, Dujardin Edmond.

Le premier pigeon a été constaté à 10 h. 21' 35" avec une vitesse de 1,272 mètres 93 et le dernier pigeon à 10 h. 29' 18" avec une vitesse de 1,240 mètres 52.

Chantilly, organisé par la Fédération l'Avenir-du-Tilleul, et donné au siège de la société. Le pigeon macôt, établi chez A. Delgrange, rue du Moulin-de-Roubaix, 489 pigeons lachés, à 7 heures 45 minutes, en 22 paniers, beau léger nord, convoyeur Petit.

1er prix Scalbert, à 9 heures 55 m. 56 s. ; 2e, Rysse p. ; 3e Edmond Bel 3 p.; 4e J.-B. Cornille 6 p , 5e Foelix 5 p., 6e Verbanwède 4 p., 7e Thormans 3 p., 8e Dumortier, 9e Mondet 3 p., 10 Mazure p , 11e Libert p., 12e Verechem François p , 13e Houret Ed, 2 p., 14e Ch. Mahieu 2 p., 15e Decolère 1 p., 16e Edmond Bel 2 p, 17e J.-B. Cornille 1 p., 18e Verechem 2 p., 19e Lembré 4 p , 20e Deboeuf 3 p., 21 Debruyne Albert 1 p., 22e Roussel 5 p., 23e Dhalluin 3 p., 24e Dancoigne 2 p , 25 Breda 2 p., 26e, Meert 2 p.

27e Dervaux 2 p ; 28e Dervaux p; 29e Liagre ; 30e J. Hélin p ; 31e Vandepopelière p ; 32e Bulteel. 33e Dorchie p. 34e Caillieux p. 35e Dhalluin p. 36e Deninck., 37e Dubusque., 38e Herchuez., 39e Delcroix., 40e Groot., 41e Vankempen., 42e Richomme., 43e Rousselle., 44e Douat Stevens., 45e J. Devrers et Lefebvre Louis.

Le premier pigeon a été constaté à 9 h. 55.56 avec une vitesse de 1317 m. 0 70 et le dernier à 9 heures 57 m. 43.

La poule unique partagée entre 4e et 5e,

Chantilly, organisé par l'Union Fraternelle de Roubaix-Wattrelos et donné chez Henri Samain, rue de Flandre, 3, 149 pigeons lâchés à 7 heures, beau temps léger vent Nord, 7 paniers par le convoyeur Petit 1er prix, Olivier U 4 p., 2e G Bovyn R 1 p., 3e Vanchoorisse 2 p , 4e Fillière 1 p., 5e Bernier 2 p., 6e Olivier.

7e Paurisse, 1 p.; 8e Salembier R. 1 p.; 9e Watteau 1 p.; 10e Vanchoorisse 1 p.; 11e et 12e Dubreucq 11 p.; 13e Delebarre R.; 14e Samain ; 15e F. Hussej 15e Thienpont ; 17e J. Dupont ; 18e Volcke, 19e Delespierre, 20e Delepierre, 21e Salembier.

Le premier pigeon a été constaté à 10 h. 2 m. 25 s. avec une vitesse de 1423-13 à la minute et le dernier à 10 h. 06 m 39 s. avec une vitesse 1388-68.

La distribution des prix aura lieu mercredi à 8 h. du soir.

Clermont, *organisé par la Fédération colombophile roubaisienne* et donné chez Desmarchelier, ru des Arts prolongée, 702 pigeons lachés, à 6 heures 30 beau temps calme. par le convoyeur Leman, 1er prix Hoste v. 3 p., 2e Catel 4 p., 3e Bellème 3 p., 4e Créteur, 5e Deffrennes 4 p., 6e H. Catel 4 p.

7e Lefebvre 3 p., 8e Vandistrate 3 p., 9e Isbaert 4 p., 10e Capale 2 p., 11e Simon 1 p., 12e Vanhoome 5 p., 13e Lafflèchenne 2 p., 14e Damette 3 p., 15e Stoffin, 16e P. Losfeld 3 p., 17e H. Catel 3 p., 18e, Romain Lefebvre, 2 p., 19e Debuquois 2 p.

20e, Decallewaeri 2 p., 21e Parent 2 p., 22e Joye 3 p., 23e Verbert 4 p., 24e Desseaux 2 p., 25e Godfrin 2 p., 26e Deronne 5 p., 27e Barre 3 p., 28e Millecamps 3 p., 29e Blonde 1 p , 30e Guimonpont 2 p., 31e Deblon 4 p , 32 Stock 2 p., 33e Vaneck 1 p., 34e Coone 3 p., 35e Declercq 2 p.

36e Mortier 1 p., 37e Caby 1 p., 38e Bécu, 39e Maudelly. 40e Desmarchelier Arthur 1 p., 41, Enneman 2 p., 42e Mathieu 3 p., 43e Fretin 1 p., 44e Degrave 1 p., 45e E. Maten 1 p., 46e Debru 2 p., 47e Wuittenove, 1 p., 48e Deffrennes 1 p., 49e et 50e E. Castel 1 p.

51e Breux 1 p., 52e Stoffin, 53e Dehenel, 54e Deprater 1 p., 56e Vasrast 1 p., 56e Wacquiez, 57e, Delboye, 58e Maton; 59e Delmarcq, 60e Drot.

61e Chocheau, 62e Deltonre, 63e Verstraet, 64e Rabot. Le premier a été constaté à 8 h. 29 m 59 s. avec une vitesse de 1273 mètres à la minute.

Le dernier à 8 h. 33 m. 54 s. avec une vitesse de 1147 m. 49 à la minute.

Clermont organisé par la Société colombophile « Les Voltigeurs de l'Enflé », établie chez Jules Lequenne, rue de Blanchemaille, 160. 360 pigeons lâchés à 6 h. 45, lâcher 9 paniers, beau temps calme. *Convoyeur Lemau.*

1er Arthur Nutte, 1 p., 2e L. Haquette 6 p., 3e Willayes H. 2 p., Hazebroucq 3 p., 4e Coene P. 4 p., Balcaen Jules 4 p., Smits-Terin H. R. 2 p.

Dhont Aug. 2 pp. Maes, 2 pp. R. Savary, 1 pp Legrand Fr. 1. Costenoble 1 pp. Nifle J.-B. 2 p. Delcroix Louis 2 pp. Rondar-Duquesne 1 p. R Ademart 1 p. Scamps 1 p. Jules Duhamel R. Matton père. Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 43, 13 s. avec une vitesse de 1320 mètres 67 et le dernier à 8 h. 45 m. 22 s. avec une vitesse de 1291 m. 26.

Chartres, organisé par l'Union fédérale roubaisienne, et donné au siège de la Société « La Cordiale » établi chez M. Masson, angle des rues Latine et de la Banque, 601 pigeons lachés en 20 paniers à 5 heures beau temps, vent sud-ouest, convoyeur Dedoncker.

1er J. Kint, 2 p., 2 e L. Coussart p., 3e Fourneau honneur, 4e Janbauderen honneur, 5e Desmettre 2 p., 6e G. Rohart 1 p, honnenr, 7e Bombeck 5 p, U, 8e Ladsous 6 p, 9e Mazure 4 p. 10e Dubus, p, 11e Fourlignies 3 p. 12e Bombeck honneur, 14e Heacht, 15e Desmarchelieu p, 16e Médard Dekeyser 5 p, 17e Dejode 2 p 18e Emile Mathon 2 p. 19e Siy 3p. 20e Verhelle 2 p, 21e Alois 2 p. 22e Terlinck 4 p. 23e P. Denis p. 24e H. Salembier 4 p. 25e Mazure 2 p.

26e D. Desfontaines 2 p., 27e C. Nys honneur, 28e F. Capart, 29e Delbar p., 30e Camille Charles 2 p., 31e F. Nutté 4 p., 32e L. Decottignies p., 33e D. Potteau p., 34e Oudart p., 34e J.-B. Mercier p., 36e Durez honneur, 37e Debrabander, 38e Mazure 2 p., 39 Verrœst p., 40e Belein p., 41e E. Herman p., 42e, L. Vanhoorme, 43e J.-B. Niffle 2 p., 44e H. Salembier p., 45e Achille Balcan, 3 p., 46e J. Poulain, 47e Ponsart, 48e Delbart 3 p.

Poules hors concours, H. Delnatte p., Rasson p., Dolphins p.

Poules de section. — Bombeck 1 p., Emile Matton 2 p , Duquesne p., H. Salembier p., Wert et J. Carette p.

Le 1er pigeon a été constaté à 8 h. 34'38 avec une vitesse de 1235, 88 et le dernier pigeon avec une vitesse de huit heures cinquante-deux minutes quarante-deux secondes avec une vitesse d 1197,04.

Une prime de 25 fr. sera accordée à celui qui pourra démontrer que la distance Vandemberghe, n'est pas plus juste que celles parues jusqu'à ce jour.

Croix. — *Chantilly.* — Organisé par la Fédération colombophile du Nord, et donné chez Van Stiphout, rue de Mhionville, 5, 66 pigeons lachés à 7 heures.

1er prix Herbaut César 5 poules, 2e Maes F. 3 p, 3e Ioye Gustave 1 p, 4e Smet Antoine, 5e Lommaert, 6e Vleyminck 1 p, 7e Van Stipout 2 p, 8e Mashon 1 p, 9e Vincke Aloys 2 p, 10e Lepez 1 p.

Le premier pigeon a été constaté à 9 h. 54 m. 53 s. et le dernier à 9 h. 55 m. 53 s. La distribution des prix aura lieu aujourd'hui à 8 heures du soir.

COMBATS DE COQS

Roubaix. — Hier il y avait grande affluence chez M. Mesplomb, place du Triebon, pour le rendage de la partie contre les inoffensifs de Mouveaux; les coqs ont été fournis par MM. Cosnique et Lefebvre de Mouveaux. On a beaucoup remarqué ces gracieux volatiles qui ont montré une ardeur sans pareille à se battre, aussi les frais ont été fort nombreux, les trois paires ont été gagnées par M. Cosnique auquel on a fait une ovation.

Halluin — *Combats de coqs*. — Mardi 4 juin, chez M. Deltour, Café du Commerce, place de l'Eglise.

Rendage d'un 3 de 5 pour 100 fr., paire de plaisir à 10 fr. et l'on jouera 5 paires.

La première cité pour 50 fr. Entre M. Desmets de la Brasserie St-Eloi, de Tourcoing.

Mise au parc à 6 h. 1/2. — Prix 50 centimes.

Concours de chiens ratiers. — *Commune de Roulers.* — Aujourd'hui 3 juin aura lieu chez Baechelant, estaminet de l'Espérance, un grand concours de chiens ratiers, il y aura 200 fr. de prix. Entrée 1 fr.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

UN SATYRE EN SOUTANE

La nouvelle que nous avons annoncée hier, relativement au satyre de l'école de la rue Bourdaloue, au Pile, a jeté dans la ville une émotion considérable.

L'indignation est vive contre ce frère de la doctrine chrétienne, qui a assouvi sa passion lubrique sur de pauvres petits êtres que des parents dévots ou *obligés* de le paraître, avaient confiés à sa garde.

Hier, nous nous sommes rendus dans le quartier du Pile. L'opinion générale est que le misérable n'a pas encore quitté Roubaix et qu'on le cache soigneusement.

Cela ne nous paraît pas invraisemblable, car nous savons qu'à partir de jeudi matin, une surveillance active a été exercée par la police et que le frère Célestin aurait dû être bien habile pour passer à travers les filets que lui avait tendus la police.

Le parquet de Lille est descendu, samedi soir, à Roubaix, pour compléter l'enquête du commissaire de police.

MM. Houex, substitut du procureur de la République et Vitry, juge d'instruction, accompagnés de M. le greffier Planque, se sont d'abord rendus à l'école de la rue Bourdaloue, où ils ont reçu la déposition du Frère directeur. De là, le parquet est venu s'installer dans la salle destinée aux instructions, à l'Hôtel-de-Ville de Roubaix, où dix enfants, élèves du Frère Célestin, ont été entendus.

Les membres du parquet ont repris le train pour Lille à 6 heures 48.

Le *Journal de Roubaix* relate l'affaire dans un coin de sa chronique locale, sans lui donner aucun titre.

Un suicide. — Hier matin, vers onze heures et demie, on a retiré du canal près du pont de la République, le corps du nommé Jean-Baptiste Losfeld, âgé de 47 ans, demeurant hameau des « Trois Baudets » à Hem.

Ce malheureux était parti de son domicile depuis vendredi matin. Il est père de 7 enfants et bientôt sa femme accouchera du huitième.

La cause du suicide ? Losfeld est d'un caractère bonasse. Depuis quelque temps, on faisait croire au pauvre que sa *femme* le trompait. On abusait de sa crédulité. Dans tous les estaminets où il se présentait, c'était comme un mot d'ordre, on le « chinait » sur cette affaire.

Le malheureux en a perdu la raison Depuis quinze jours, il divaguait et son suicide n'a pas surpris ceux qui le connaissaient.

Son cadavre a été transporté à la morgue de l'hôpital. Ce sont ses parents qui sont venus le reconnaître.

Menaces de mort. — La police a procédé samedi soir, à l'arrestation du nommé Florimond Delannoy, maçon, âgé de 28 ans, demeurant rue du Moulin, 21.

Cet individu était demeuré plusieurs mois, il y a quelque temps, chez la Vve Vandeputte, rue de Soubise, cour St-Pierre. 5. Une liaison s'était établie entre sa logeuse et lui et il fut un moment question de mariage.

Seulement, il paraît que Delannoy lève facilement le coude, et, quand il est ivre, il lève encore plus facilement le bras pour frapper.

La veuve Vandeputte s'aperçut bientôt de cela, et l'amour quelle avait ressenti pour Delannoy s'en alla.

Cela ne fit pas l'affaire de Delannoy qui malgré tout, voulait à toute force se marier avec la veuve Vandeputte.

Bien que celle-ci l'eut congédié de sa maison, Delannoy n'en revenait pas moins comme un vulgaire tourtereau.

Mais son ancienne amante ne voulait plus le revoir. Samedi soir, il se présentait à « l'ancien nid de ses amours » pour revoir celle qu'il aimait. Et pour prouver que cet amour était bien réel, il menaça la veuve Vandeputte de la tuer si elle ne voulait pas être sa femme.

Peine perdue, Mme Vve Vandeputte ne voulut plus rien entendre et se verrouilla dans sa maison. Delannoy en commença aussitôt le siège en brisant plusieurs carreaux. Des voisins allèrent chercher la police, et notre amoureux Delannoy fut coffré en bonne et due forme.

Il ira épancher ses sentiments amoureux devant les juges du Tribunal correctionnel.

LA SAINT-MAMERT

Saint-Mamert, c'est la fête des Pompiers de Roubaix !

En ce jour, ces braves, qui jamais ne marchandent leur dévouement, sont en liesse. Ils s'astiquent le matin de bonne heure pour passer la revue et, il faut les voir, pour se faire une idée de leur bonne tenue et de leur fierté martiale. Ils oublient en ce jour les peines de toute une année.

La revue

Astiqués, pomponnés, [illegible] comme des sous neufs, [illegible] ont commencé leur fête [illegible] la revue.

A 11 heures [illegible] enfants, ils [illegible] Grande Place.

La musique joue [illegible] et bientôt le citoyen Carrette, [illegible] le citoyen Henri Milbéo, adjoint, passent devant nos pompiers en armes.

La foule est trè nombreuse.

Une médaille pour actes de dévouement est remise au sous-officier Emile Macq, à qui des amis remettent un charmant bouquet.

Le citoyen Carrette qui attache la médaille sur sa poitrine le félicite et l'engage à persévérer.

Le tir à la cible

Dans l'après-midi les pompiers se sont réunis à l'estaminet du Tir National, où chaque année ils vont tirer à la cible.

Nous donnons plus loin les résultats de ce concours.

Espérons que les pompiers ne seront pas, comme l'année dernière, dérangés par un incendie au moment de leur banquet. C'est ce que nous leur souhaitons.

Voici les résultats de ce concours de tir :

1er prix, Deux couverts en argent, valeur 60 francs, Watteau, sergent tambour.

2e, Une pendule et deux candélabres. 50 francs, Destock Pierre. sapeur à hache.

3e, Une cafetière, 10 tasses, 45 francs, Deman Henri, sapeur pompier.

4e, Six cuillers à café, 38 fr., Thoof Henri, caporal fontainier.

5e, Un régulateur, 28 fr., Caron Jules, caporal fontainier.

6e, Service à découper, 22 fr., Vanacker, lieutenant.

7e, Montre à remontoir, 16 fr., Deman Constantin, sapeur.

8e un réveil, 13 fr., Marcq Emile, sergent.

9e deux couverts en métal blanc, 10 fr., Smeestère, caporal clairon.

10e une pince à sucre, 6 fr., Declercq, sergent fourrier.

11e *première surprise*, 6 fr.. Sengier, sapeur. 12e deuxième surprise, 6 fr., Six, Augustin, sapeur.

Le corps des sapeurs-pompiers s'est rendu au tir à 3 heures: il est rentré à l'Hôtel à 7 heures, en bon ordre.

La fanfare « l'Espérance » au concours de Caudry (Nord). — La fanfare l'« Espérance » dont le local est situé au coin des rues de Tourcoing et St-Laurent et présidée par M. Edmond Martin, après six mois à peine de fondation, a remporté le premier prix d'exécution. le premier prix de lecture à vue, et s'est présentée en lauréat au concours d'honneur.

Nous félicitons la fanfare l'« Espérance » dont le succès dépend du talent des sociétaires et du dévouement de ses chefs et lui souhaitons une longue existence si précocement couronnée.

Le drame de la rue de Leuze. — Nous n'avons aucun détail nouveau à ajouter à ceux que nous avons donnés hier, concernant cette affaire.

Edouard Mast est toujours dans un état très grave à l'hôpital.

Quant à Louis Dubois, il a été transféré hier soir, à 6 h. 1/2 du poste Ste-Elisabeth au poste central.

Il sera transféré ce matin à Lille.

Accident. — Un ouvrier peintre, nommé Charles Meyer, demeurant au « Hutin », en nettoyant la dévanture d'un estaminet, s'est coupé le poignet droit. Transporté hier soir à la pharmacie Lecru, il y a reçut les premiers soins.

Un docteur appelé en toute hâte n'a pu que constater l'incision de l'artère et l'a fait admettre d'urgence à l'hôpital.

A la Paix. — Le concert qui a précédé les fêtes organisées à « La Paix » pour l'inauguration du « nouveau bâtiment » a pleinement réussi.

La fanfare ouvrière « La Paix » et la fanfare de cavalerie de Wasquehal, se sont taillées de magnifiques succès. Plusieurs amateurs tels que MM. Leveugle, Leclercq Dumay, Firnaud et Warin qui avaient très gracieusement prêté leur concours à cette fête se sont fait rappeler et bissés par toute la salle, qui était comble,

Notre ami V. Renard, sollicité de remplacer M. F. Germain, qu'il a excusé, connaissant les sérieux motifs de son absence, s'est efforcé de s'acquitter de sa tâche de son mieux en déclamant deux magnifiques pièces de poésies.

MOUVEMENT OUVRIER

Wattrelos. — *L'Avant-Garde* du Crétinier, se réunira le lundi 3 juin à 8 heures du soir cher Versquel, rue Miribel.

Nota. — Adresser les avis, communications et convocations intéressant le mouvement ouvrier au citoyen E. BLACHET, aux bureaux de l'Egalité.

Wattrelos. — *Une femme terrible.* — La femme Louise Vas, demeurant au hameau du Laboureur vit depuis longtemps en mésintelligence avec un de ses voisins, Achille Dutilleul.

Samedi soir, à la suite d'une discussion, elle lui a déchiré ses vêtements, l'a jeté par la fenêtre et l'a roué de coups.

Achille Dutilleul qui porte de nombreuses blessures, a porte plainte contre son irascible voisine.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

Hem. — *Vol de poules.* — Un vol a été commis dans la nuit de samedi à dimanche au préjudice du nommé Jules Carrette ouvrier maçon Deux poules et un coq lui ont été enlevés. Le vol est estimé 50 fr.

Les auteurs sont inconnus

Croix. — *La ducasse.* — Un temps superbe pour la ducasse annuelle qui a réussi au-delà de toutes les espérances.

Les loges foraines, installées Grande-Place n'ont pas désemplies et ont dû faire d'excellentes recettes.

TOURCOING

LES MENACES D'UN AMOUREUX

Un ouvrier remouleur, Eugène Eloi, demeurant rue St-Perre, perdait il y a trois mois environs sa femme, une veuve avec qui il s'était marié et avec qui il avait eu plusieurs enfants.

A cette époque, une grave accusation fut lancée contre lui. Des voisines l'accusèrent de s'être livré devant sa femme morte à des actes répréhensibles. Une enquête fut ouverte, mais elle n'aboutit pas.

Depuis, le remouleur avait senti son cœur battre à nouveau Son choix se porte sur une jeune servante, Marie Delcourt, âgée de 19 ans, en service chez les époux Delgoffe, rue de Boulogne, 33.

Cette jeune fille était chaque jour poursuivie par les assiduités de l'ouvrier remouleur

Mais, comme elle avait pris des renseignements sur sa conduite, Marie Delcourt lui avait fait entendre qu'elle se refusait à le fréquenter.

Ce refus ne le désespéra pas. A chaque instant, autant que cela lui était possible, il se trouvait sur son passage. Il poussa même la hardiesse jusqu'à se présenter à différentes reprises, chez les maîtres de cette servante.

Des menaces de mort furent aussi proférées contre elle. On rapporte que jeudi matin à la sortie de la messe de l'Eglise du Sacré-Cœur, Eugène Eloi lui aurait dit que si elle refusait toujours, qu'un jour ou l'autre elle y *passerait*.

C'est alors qu'une plainte a été déposée. L'ouvrier remouleur a de suite été arrêté.

A propos d'une mort subite. — Dans leur numéro du 1er juin, le *Journal de Roubaix* et l'*Avenir* annonçaient à leurs lecteurs qu'un ouvrier teinturier, Jean Provin, âgé de 78 ans, occupé chez M. Rousseau Liénart, rue Verte, venait de mourir. A ce sujet, les deux journaux que nous venons de citer, tressaient des lauriers de reconnaissance, au patron, en publiant que par considération pour le vieil ouvrier, il lui laissait laissait la liberté de faire un peu ce qu'il voulait dans l'établissement.

Tous deux encore avançaient que le généreux patron payait la pension de Jean Provin, dans un estaminet voisin tenu par M. Roussel,

Nous avons reçu à ce sujet la lettre suivante signée par des citoyens dont l'honorabilité ne peut être mise en doute.

« Le *Journal de Roubaix* et l'*Avenir* écrivent-ils, dans leur chronique sur Tourcoing, publiaient dernièrement que M. Rousseau Liénart payait la pension de Jean Provin et ils faisaient croire que le patron respectait les vieux serviteurs.

« Cela n'est pas vrai, car jamais il n'a rien versé. Seul le logeur Roussel a eu de la considération et du respect pour l'ouvrier. Durant l'hiver dernier, il l'a logé et nourri presque pour rien.

« Jean Provin gagnait des salaires qui variaient entre 2 francs et 10 francs, rarement douze. S'il n'avait pas eu le logement pour l'aider, il n'aurait pu arriver à vivre, attendu que bien souvent le patron déduisait sa journée de 0fr, 75, quand il était en retard au travail.

» D'autre part, ce patron a supprimé la fête des ouvriers. Voilà la considération qu'il a pour ses ouvriers.

Agréer, etc... »

Une agression. — Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 1 heure et demie du matin, un charpentier, Jean Pierre Barrois, demeurant à la Malsence, revenant de la Marlière, passait sur la place de la Croix-rouge.

Il parcourait sa route sans s'inquiéter de ce qui pouvait se passer autour de lui.

Deux hommes s'approchèrent de lui, à pas de loup et sans qu'il eut eu le temps de les apercevoir, ils lui appliquèrent chacun sur la tête et dans le dos plusieurs coups de poings,

Cette agression brutale fit sortir Barrois de sa rêverie. Il se retourna à la hâte et s'apprêtait déjà à prendre l'offensive, quand, comme par enchantement. il constata que ses deux agresseurs prenaient la fuite dans la direction de la Marlière.

Pierre Barrois a refusé de porter plainte.

Un noyé — Dans la matinée de dimanche il a été retiré du canal un homme dont on n'a pu encore établir l'identité.

Chute d'un vélocipédiste. — Dans l'après-midi d'hier, un vélocipédiste venant de la rue Wattine, tournait l'église du Sacré-Cœur pour aller prendre le boulevard Gambetta Ayant trop brusquement tourné à gauche la roue directrice. il alla se jeter par terre se faisant aux deux mains de larges plaies. Il se releva et continua sa route à pied.

Le vélocipédiste se nomme Paul Jumel et demeure rue Fin-de-la-Guerre.

Un mari brutal. — Le nommé Benoit Bauters, ouvrier peigneur, domicilié rue de Gand, secteur de la Distillerie, n'est pas très doux pour sa femme C'est ainsi qu'hier il lui administra une maîtresse correction.

Tous deux s'étaient querellés pour un motif bien léger.

Il a été, pour ces faits, arrêté et conduit au poste.

LILLE

Fêtes Universitaires

La Fête du Denier des Ecoles laïques

LA JOURNÉE DE DIMANCHE

Un gai soleil, un ciel sans nuages, font bien augurer, dès le matin, de cette seconde journée des Fêtes Universitaires et de la fête du Denier des écoles laïques qui doit se donner le soir sur l'Esplanade de la Citadelle.

A six heures du matin, des salves d'artillerie ont été tirées par les Canonniers sédentaires sur les remparts de la Citadelle. C'est l'annonce de la fête.

LA REVUE DES SOCIÉTÉS

Un abus d'autorité de M. Gavelle

Dès huit heures du matin, les sociétés se réunissent sur le boulevard des Ecoles.

Sociétés d'archers, d'arbalétriers, de boules et de bouchons, pêcheurs, jouteurs sur l'eau, joueurs du sceau, etc, etc., sont alignés des deux côtés, sur la partie du boulevard qui se trouve près de la gare de St-Sauveur.

Au milieu, on remarque Jeanne Maillotte et *ses archers. En avant*, boulevard Papin, on remarque les vieilles figures de Phinaert et Lydéric.

Parmi les sociétés celle qui est sans contredit la plus nombreuse c'est celle des *Prolétaires.*

Trois cents citoyens sont alignés comme tous les autres et se remarquent par des casquettes rouges.

A défaut du maire, retenu par un deuil de famille, MM. Gavelle et Meurisse passent la revue des sociétés.

Ces messieurs, passant devant la société des *Prolétaires*, ont le déplaisir d'entendre crier : Vive la République sociale !

— Vive la République ! dit M. Gavelle.

— Vive la Républiuuu sociale ! lui répondent tous les membres de cette société de jeu.

MM. Gavelle et Meurisse continuent leur cortège.

Mais quelque temps après, M. Lefebvre inspecteur de police, avec son aménité ordinaire, et quelques autres agents fondent sur les *Prolétaires* et les obligent à sortir des rangs, les avertissant brutalement qu'ils ne pourront faire partie du défilé. On peut dire qu'à ce moment, grâce à notre ami Bergot, nous n'avons eu à regretter aucune bagarre ni aucune arrestation

La société des *Prolétaires*, ainsi exclue des fêtes communales, clairons et tambours en tête. se dirige par la rue de Valenciennes et revient sur le boulevard des Ecoles aux applaudissements de toutes les sociétés présentes.

Aussitôt, la police les arrête et veut les obliger à passer les fortifications.

Les camarades préfèrent ne pas bouger de place.

Une heure et demie se passe sans que les *Prolétaires* aient quitté la voie publique. Ils sont là toujours chantant, toujours criant : Vive le Parti ouvrier ! Vive la République sociale !

Enfin, les sociétés défilent ; l'inauguration de la restauration de la porte de Paris est finie. Cependant l'exclusion des *Prolétaires* du défilé a provoqué une certaine révolte dans maintes sociétés à tel point que sept d'entre elles n'ont pas voulu, à ce sujet, faire partie du cortège.

Ces sociétés-là méritent nos plus sincères félicitations.